



**CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026
A L'HÔTEL DE VILLE
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur François CAVALLIER

Présents : François CAVALLIER, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGER, Sophie LOPEZ, Stéphanie BRUYERE, Michel FIAT, Pascal MONTLAHUC, Christiane TANZI, Philippe VERCHER, Emilie REBUFFEL, Donat BERTOZZI, Stéphanie FOULON, Basile TESTARD, Marie BOISNET, Eric JACOBI, Marie-Joële FOURNEL, Olivier MONERY.

Absents excusés : Marie MEYER (Pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Cécile AUTRAN (Pouvoir à Marie-Joële FOURNEL), Jean-Christophe CHAUTARD (Pouvoir à François CAVALLIER), Jean-Claude RENUCCI (Pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY), Sandrine BUIRON (Pouvoir à Stéphanie FOULON), Timothée KOENIG (Pouvoir à Jacques BERENGER), Bérengère GINOUX (Pouvoir à Sophie LOPEZ), Karine CACHELEUX (Pouvoir à Marie BOISNET).

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Sophie LOPEZ

PRESENTS : 19

VOTANTS : 27

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 09 avril 2026

Décision du Maire : Tarifs d'accès aux bornes de recharge des véhicules électriques dans les parkings municipaux.

ELECTIONS

1. Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour les élections sénatoriales.

FINANCES

2. Affectation du résultat.
3. DM N°1.
4. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) pour l'aménagement d'un logement social.

ADMINISTRATION GENERALE

5. Signature d'un contrat de maintenance du système de vidéoprotection avec la société INEO.
6. Modification du règlement intérieur du service jeunesse.
7. Signature de deux conventions d'utilisation de la piscine de Seillans par les écoles et la piscine de Fayence par le service jeunesse.
8. Redevance annuelle d'occupation des salles communales par les associations.
9. Convention de partenariat 2026 avec l'association MAMI – Crèche de la Plaine Enchantée.
10. Modalités de remboursement des transports scolaires aux familles (annule et remplace la délibération N°2024-09/01).
11. Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec la société TOTEM

URBANISME

12. Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour travaux de rénovation énergétique.
13. Signature d'une convention d'accord d'un droit de passage pour une canalisation d'eau au Rey de Siagne d'un chemin rural.
14. Lancement d'un appel d'offre pour le choix de la maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet du Pradon.

RESSOURCES HUMAINES

15. Création d'un poste d'attaché principal
16. Création d'un poste de DGS.

DELIBERATION SUR TABLE

17. Renouvellement du contrat de services Myperischool - Solution de gestion périscolaire

Décision du Maire : Tarifs d'accès aux bornes de recharge des véhicules électriques dans les parkings municipaux.

Monsieur le Maire a signé un contrat avec la société YES55 pour l'utilisation d'une borne électrique sur la parking du château Goerg. Les tarifs sont les suivant :

- **Tarif H : 0,36 € HT par kWh.**

Pour les situations de « véhicule ventouse », véhicule branché alors que sa batterie est pleine ou que la charge est terminée, empêchant la rotation des usagers, il est choisi d'appliqué le tarif de

- **0,12 € HT par minute.**

Applicable à compter de la fin effective de la charge utile du véhicule. Ce tarif s'applique jusqu'au débranchement du véhicule.

1/ Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour les élections sénatoriales.

Le projet de délibération consistant à procéder à l'élection des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs prévue le 27 septembre 2026. Cette liste a été décidée comme suit :

Délégués titulaires :

Prénom Nom
François CAVALLIER
Pascale AUGUET-OTTAVY
Jean-Christophe BERTIN
Cécile AUTRAN
Jean-Luc ANTONINI
Sophie LAFORGE
Jacques BERENGER
Stéphanie BRUYERE
Jean-Christophe CHAUTARD
Bérengère GINOUX
Michel FIAT
Emilie CARLO
Pascal MONTLAHUC
Marie-Joële FOURNEL
Basile TESTARD

Délégués suppléants

Prénom Nom
Sandrine BUIRON
Jean-Claude RENUCCI
Karine CACHELEUX
Timothée KOENIG
Christiane TANZI

Est Adopté à l'unanimité

2/ Affectation du résultat

Le projet de délibération autorisant l'affectation du résultat de l'exercice 2025, annule et remplace la délibération n°2026-04/02 du 9 avril 2026, selon les modalités suivantes :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de : **846 411,38 €** ;
- Un besoin de financement de la section d'investissement de : **21 611,68 €**.

Est adopté à l'unanimité.

3/ Décision modificative N°1

Le projet de délibération consistant à procéder à la correction de crédits budgétaires du budget principal 2026 afin de régulariser les écritures d'intégration de résultats du SIIVU à la suite de sa dissolution en date du 30 juin 2021 :

- Section de fonctionnement : **8 756,55€**
- Section d'investissement : **10 218,85€**

Est adopté à l'unanimité.

4/ Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) pour l'aménagement d'un logement social

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à attribuer un don exceptionnel de 200 € au Comité communal de feu de forêt de Callian, qui a permis à la commune de meubler le logement d'urgence communal.

Est adopté à l'unanimité.

5/ Signature d'un contrat de maintenance du système de vidéoprotection avec la société INEO.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer un contrat de maintenance du système de vidéoprotection de la commune de Callian avec la société INEO INFRACOM.

Est adopté à l'unanimité.

6/ Modification du règlement intérieur du service jeunesse.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur modifié, dont les principales modifications portent sur : le réajustement du forfait annuel de l'accueil périscolaire du matin, l'instauration d'une pénalité de retard pour tout départ après 19h, l'accès à la cantine réservé aux enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle (inscription dans la limite des places disponibles), la reconduction du tarif extérieur à 4 €, ainsi que le réajustement des tarifs des différentes activités périscolaires communales.

Est adopté à l'unanimité.

7/ Signature de deux conventions d'utilisation de la piscine de Seillans par les écoles et la piscine de Fayence par le service jeunesse.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer deux conventions pour l'utilisation de la piscine de Seillans par les écoles et de la piscine de Fayence par le service jeunesse, ainsi qu'à accepter les nouvelles conditions financières.

Est adopté à l'unanimité.

8/ Redevance annuelle d'occupation des salles communales par les associations.

Le projet de délibération visant à procéder à la demande d'une redevance annuelle d'occupation du domaine public d'un montant de 150€ selon la circulaire préfectorale du 14 juin 2024 relative aux autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public par les associations

Est adopté à l'unanimité.

9/ Convention de partenariat 2026 avec l'association MAMI – Crèche de la Plaine Enchantée.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association MAMI pour la gestion de la micro-crèche « La Plaine enchantée » sur la commune de Callian, pour une durée de trois ans à compter du 15 juin 2026 jusqu'au 14 juin 2029, pour un montant annuel de 22 500 €.

Est adopté à l'unanimité.

10/ Modalités de remboursement des transports scolaires aux familles (Annule et remplace la délibération N°2024-09/01).

Le projet de délibération proposant le maintien pour les familles calliannaises d'une participation de la commune à hauteur de 50 % du coût des transports, contre 100 % auparavant.

Est adopté à l'unanimité.

11/ Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec la société TOTEM

La délibération initialement prévue a été retirée de l'ordre du jour et sera présentée lors d'une prochaine séance du conseil municipal, après concertation avec les riverains prévue le 17 juin 2026 à 18h.

Est reportée à l'unanimité.

12/ Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour travaux de rénovation énergétique.

Le projet de délibération visant à exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties à hauteur de 50% pour une durée de 3 ans, les logements achevés depuis plus de dix ans au 1^{er} janvier de la première année au titre de laquelle l'exonération est applicable, qui ont fait l'objet de dépenses d'équipements destinées à économiser l'énergie.

Est adopté à l'unanimité.

13/ Désignation d'un correspondant défense

Le projet de délibération désignant Monsieur Philippe VERCHER en qualité de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Est adopté à l'unanimité.

14/ Signature d'une convention d'accord d'un droit de passage pour une canalisation d'eau au Rey de Siagne d'un chemin rural.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention d'accord pour le passage d'un réseau d'eau privé sous un foncier appartenant à la commune au profit de Madame Marie-Laure MALIET.

Est adopté à l'unanimité.

15/ Lancement d'un appel d'offre pour le choix de la maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet du Pradon.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure restreinte avec négociation, dans le cadre du projet de réhabilitation du site de l'EHPAD du Pradon en école maternelle.

Est adopté à l'unanimité.

16/ Création d'un poste d'attaché principal

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à créer un poste d'attaché principal
Est adopté à l'unanimité.

17/ Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (DGS)

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à créer un poste de Directeur Général des Services à temps complet et relevant de la catégorie A.

Est adopté à l'unanimité

18/ Renouvellement du contrat de services Myperischool - Solution de gestion périscolaire

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à renouveler le contrat «MyPerischool », logiciel de gestion périscolaire, pour une durée de trois ans, pour un montant de 3 425,00 € hors taxes par an

Est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe les élus qu'une réorganisation de la direction générale des services est en cours, avec la création d'un poste d'attaché principal. Mme Sophie LEVEQUE-ATLANI, affectée au secrétariat du Maire et de la direction générale, assure l'intérim. Des remerciements sont adressés au service administratif pour son investissement.
- Monsieur le Maire rappelle que la désignation des membres de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) devra être planifiée avant l'automne.
- Monsieur le Maire, en qualité de Président de la communauté de communes du Pays de Fayence évoque la situation des gens du voyage installés à l'aérodrome causant des nuisances (fermeture temporaire d'un restaurant, complications de circulation). Leur départ est prévu le 14 juin 2026. Le projet d'une aire d'accueil près de l'autoroute, soutenu par l'État, se poursuit.
- Face à un flux important de véhicules circulant en sens interdit au chemin de Jean-Paul et avec l'arrivée des touristes, Monsieur ANTONINI suggère l'installation rapide d'un panneau de signalisation au niveau du giratoire afin de bloquer l'accès en amont. Cette mesure permettrait d'éviter que les véhicules ne s'engagent dans cette voie.